

Les temps changent, les symboles restent : l'architecture de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris présente un style bien colonial. Normal, le bâtiment y hébergeait l'exposition coloniale de 1931.

PHOTO : « INFO-ENSEMBLE DE L'ASTI ASBL »



je leur demande la signification de ces flèches, ils me répondent qu'il s'agit des mouvements d'immigration illégale. Je leur réponds qu'il s'agit en fait de la pêche illégale européenne ! » Ce vol des richesses piscicoles n'est en effet pas étranger à l'exode des habitant-e-s des régions de la façade atlantique. Il faut remarquer que les pirates européens ne se contentent pas du menu fretin, mais de 30 pour cent de l'ensemble des prises de poissons dans ces eaux. En plus, les Etats africains concernés ne disposent pas des moyens matériels suffisants pour contrecarrer ce pillage. D'un autre côté, ces mêmes Etats doivent collaborer avec l'UE dans le système Frontex : ils livrent la moitié des hélicoptères et navettes pour faire la chasse aux clandestins.

Inévitablement, la question du « brain drain », la fuite des cerveaux, se pose. Pour Bossard, « les politiques ne doivent pas décider de l'avenir des enfants », et il souscrit ainsi à l'idée que l'émigration répond simplement à la quête - légitime - d'une vie meilleure. Charles Goerens estime pour sa part qu'il faudrait favoriser des systèmes répondant aussi bien aux intérêts individuels des migrants que de ceux de leurs pays de départ. Dans ce sens, il imagine que les bourses d'études pourraient être conditionnées à une obligation de re-

tour de cinq ou dix années. Certains pays ont d'ailleurs fait des choix plus radicaux : l'île Maurice par exemple, interdit tout simplement à ses ressortissants diplômés de quitter le pays, sauf autorisation spécifique.

Pour revenir sur les mouvements migratoires : si seule une petite partie des migrants d'Afrique de l'Ouest rejoint l'Europe ou les Etats-Unis, c'est parce que la grande majorité d'entre eux migre à l'intérieur même de la région. Cette migration intra-régionale constitue 90 pour cent de l'ensemble des migrations et est déterminée par deux facteurs majeurs. Le premier est la mobilité des populations de cette région qui est beaucoup plus intense qu'en Europe - les barrières culturelles entre Etats sont en effet bien moins présentes étant donné que les frontières tracées à la règle et héritées de l'époque coloniale l'ont été au mépris des nations déjà existantes.

Cette facilité « culturelle » de déplacement, ce « substrat historique », comme le qualifie Bossard, facilite ainsi un transit avec un but bien pragmatique : celui des opportunités économiques. Les flux migratoires ne sont pas permanents, mais ils « réagissent » aux nouvelles possibilités qui s'offrent aux populations en quête de travail. Voilà pourquoi on a observé de grandes migrations vers la Côte d'Ivoire, grande productrice de cacao

dont la cueillette est très intensive en main d'oeuvre, ce qui a contribué à ce qu'on a appelé le « miracle ivoirien ». Par la suite, la chute des prix du cacao coïncida avec un reflux migratoire.

Dans sa logique de soutien au développement « endogène » de l'Afrique occidentale, le CSAO mise ainsi sur l'appui de l'Europe en vue de faciliter les migrations au sein même de la région. Autrement, la « pression » migratoire sur l'Europe se fera ressentir plus fortement. Et de faire aussi comprendre à l'opinion publique

européenne ainsi qu'à ses dirigeants que le développement de cette région peut avoir une valeur stratégique pour l'Europe.

Malheureusement, les pratiques commerciales de l'Union en matière de dumping agricole ne vont pas dans la même direction, malgré les beaux discours. Et, comme le disent les habitants de la région : si l'Europe utilisait ses hélicoptères à traquer les bateaux de pêche illégaux plutôt que de les lancer sur les migrants, ce serait déjà un début.

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel a été fondé en 1976 par les Etats membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) en collaboration avec les dirigeants des pays de la région du Sahel afin de trouver des solutions à long terme aux problèmes causés par la sécheresse. C'est en 2001 que le Club décida d'y inclure l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest (la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest en plus de la Mauritanie, le Tchad et le Cameroun). Le travail du CSAO consiste essentiellement à un travail sur des perspectives à moyen et long terme autour de problématiques comme la sécurité alimentaire, le développement agricole, celui du secteur privé, de la paix ou du développement urbain. A côté de Charles Goerens, qui préside l'organisation depuis janvier 2006, un autre Luxembourgeois fait partie du CSAO : il s'agit de Raymond Weber, ancien directeur de « Lux-Development » et actuellement chef d'unité du groupe de travail « Perspective de développement à moyen et à long terme ».